

Charte de bientraitance pour le respect des libertés et des droits des résidents

Respect :

- La politesse :

*Se présenter, dire bonjour, au revoir, merci
Vouvoyer les résidents, n'adopter le tutoiement que s'il est indiqué dans son projet individualisé*

- Le respect de l'intimité :

*Frapper à la porte avant d'entrer dans une chambre, attendre une réponse
Couvrir les résidents lors d'une toilette au lit et maintenir la porte de la chambre fermée
Toujours dire et expliquer ce que l'on fait et pourquoi, et faire ce que l'on dit*

Egalité:

- Laïcité :

Respecter la religion de tous au sein de la résidence (résidents, familles, collègues), ne pas juger

-Faire preuve d'empathie envers les résidents et les familles

- Egalité et solidarité entre les professionnels :

Reconnaître mes limites, prendre en compte mon état émotionnel pour éviter une agressivité potentielle. Utiliser les ressources mises à ma disposition avec l'équipe plurielle. Passer le relais quand je ne me sens pas en capacité de faire quelque chose.

Ecoute :

- Soutien:

*Repérer les moments de détresse du résident, le rassurer, chercher en équipe des solutions
Soutenir et aider mes collègues*

- Dialogue avec les résidents :

*Répondre aux sonnettes dans un délai satisfaisant
Se mettre à la hauteur des résidents pour la communication et la prise des repas
Identifier les besoins du résident par le biais du projet personnalisé (respect des goûts alimentaires notamment)*

Dignité :

- Favoriser l'autonomie :

Eviter de faire à la place du résident ce qu'il peut faire lui-même. Juste, si nécessaire, le faire avec lui et ce, toujours en lien avec ses capacités et son projet personnalisé

- Favoriser l'estime de soi :

Ne pas infantiliser, reconnaître la personne âgée comme un adulte à part entière

- Respect des dernières volontés :

Considérer l'approche de la mort comme un évènement de vie particulier pour le résident qui devra être entouré de soins et d'attentions adaptés à son état